

## Séance publique du 18 décembre 2025

Réunis en séance publique le 18 décembre 2025, les élus du Conseil départemental de Seine-et-Marne ont adopté plusieurs rapports majeurs en faveur du territoire. À cette occasion, Jean-François Parigi a exprimé son plein soutien aux agriculteurs mobilisés contre l'accord Mercosur, rappelant l'engagement du Département pour une agriculture locale, équitable et respectueuse des normes environnementales et sanitaires.

### Soutien renforcé aux communes rurales

Dans le cadre du règlement des Contrats ruraux, adopté par la Région et le Département en 2022, les élus ont approuvé quatre nouveaux contrats ruraux pour un montant total de 661 088,25 €.

Ces financements permettront notamment :

- La rénovation de l'église Notre-Dame de l'Assomption à Fleury-en-Bière ;
- La réhabilitation d'équipements communaux à Monthyon et Le Mortery ;
- L'extension de l'école maternelle de Choisy-en-Brie.

Le Département confirme ainsi son engagement aux côtés des communes rurales pour améliorer le cadre de vie des habitants et préserver les équipements de proximité.

### Lutte contre les dépôts sauvages

Face à l'augmentation des dépôts sauvages, le Département de Seine-et-Marne renforce ses dispositifs de prévention et de sanction.

Le renouvellement des conventions d'accès aux déchetteries publiques avec les syndicats SIETREM, SMETOM GEEODE, SMTOM Nord et SMETOM de la Vallée du Loing, permettra un meilleur traitement des déchets ramassés.

Par ailleurs, une convention-type avec Seine-et-Marne Numérique permettra de déployer des dispositifs de détection photographique sur le réseau routier départemental afin de dissuader et verbaliser les contrevenants.

En 2025, plus d'un million d'euros ont été consacrés au ramassage et au traitement d'environ 1 000 tonnes de déchets, confirmant l'engagement du Département pour un territoire propre et respectueux de l'environnement.

### Sécurité routière : un protocole partagé entre tous les acteurs

Le Département a approuvé le Protocole Interservices de Sécurisation des Interventions sur Routes départementales (PISIR), élaboré avec le SDIS, le SAMU, la Gendarmerie et la Police nationale. Ce protocole vise à améliorer la coordination lors des accidents, renforcer la sécurité des intervenants et

des usagers, et rétablir rapidement la circulation. Il sera diffusé à l'ensemble des maires seine-et-marnais.

### **Schéma Régional des Carrières d'Île-de-France**

Le Département a émis un avis favorable assorti d'une réserve sur le Schéma Régional des Carrières d'Île-de-France, demandant notamment un recours plus systématique aux modes de transport alternatif lorsque les sites sont situés à proximité d'une voie ferrée ou d'une voie d'eau, et d'une meilleure prise en compte de l'impact sur les routes départementales.

**La prochaine séance publique aura lieu le vendredi 20 février 2026 à 9h.**

**Le vote du budget départemental est prévu en avril 2026, dans un contexte d'incertitude budgétaire.**

**Contact presse :** Pauline Maingre  
06 72 84 70 49 | [pauline.maingre@departement77.fr](mailto:pauline.maingre@departement77.fr)